



AFTC de l'Ain

Actualités

Assemblée Générale de l'AFTC de l'Ain le 16 février 2018 : Bilan 2017 positif avec des échanges informatifs et instructifs !

L'AFTC de l'Ain a organisé son assemblée Générale le 16 février 2018 à Bourg en Bresse avec la nouveauté qu'elle se tenait un vendredi en fin d'après-midi. Les adhérents, soutiens et partenaires se sont déplacés nombreux à cette 6^{ème} AG, pas moins de 60 personnes !

Monsieur Didier BERTRON, Président, ouvre la séance à 17 h en remerciant chaleureusement tous les bénévoles du CA qui grâce à leur disponibilité, persévérance et engagement ont permis d'avoir une année 2017 riche en entraide et activités ainsi que les personnes invitées présentes pour l'intérêt qu'elles portent à l'association avant de présenter l'organisation de cette assemblée avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et d'activités pour l'année 2017 écoulée avec un bilan positif bien rempli : 8 activités pour les familles, 3 tenues de stand suite à des manifestations à Arbent, Belley et St Martin du Fresne, des permanences régulières au centre Mangini tous les trois mois, participation active à la création de logements inclusifs à Oyonnax, création d'échanges et de partages avec les AFTC régionales de Chambéry et Besançon, embauche de deux nouvelles animatrices pour le GEM « Au Va et Vi'Ain », ...
2. Rapport sur la situation financière : situation très saine ! Les objectifs ont été atteints ce qui permet d'envisager un avenir serein pour l'AFTC et pour la bonne marche du GEM « Au Va et Vi'Ain ».
3. Election du nouveau Conseil d'Administration : les administrateurs sortants ont été réélus, un appel a été lancé pour recruter de nouveaux administrateurs.
4. Perspectives pour l'année 2018 : de nombreux projets à plus ou moins longs termes avec tout d'abord une sortie culturelle au musée de la soierie à Jujurieux et un repas canadien, une participation au festival handicap de Belley, et surtout des travaux grandioses nécessaires pour l'agrandissement du GEM ; l'atelier bois s'agrandissant !
5. Questions diverses.

Les rapports moraux, d'activités et financier ont été présentés et approuvés.



Une partie de l'assemblée



Après l'AG proprement dite, place à notre conférence-débat sur le thème

« Le Plan Handicap Départemental – Insertion dans la cité »

Les intervenants présents :

- **Monsieur Thierry CLEMENT**, Directeur au Conseil Départemental de l'Ain au service de la Solidarité, est venu présenter le Plan Handicap 01 (avec ces 8 axes) qui constitue une feuille de route 2017-2022 pour le Département. Cet engagement d'envergure et de qualité a comme objectif l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les explications claires et les échanges ont été très appréciés.



Monsieur Thierry CLEMENT,

expliquant le contenu du Plan Handicap 01 et prônant la formule « chacun doit pouvoir s'épanouir dans notre société qu'il soit valide ou non »

Mesdames Véronique ROCHE et Carine MAITREPIERRE

expliquant et donnant toutes les précisions et les actions pratiques faites par la ville de BOURG en BRESSE et concernant le bien vivre et le mieux vivre pour les personnes en situation de handicap



- **Mesdames Véronique ROCHE**, Maire-Adjointe déléguée à la Santé-Personnes handicapées-Petite enfance et **Carine MAITREPIERRE**, Chargée de mission Handicap, toutes deux à la ville de Bourg en Bresse, ont poursuivi avec des informations pour favoriser l'insertion et le quotidien des personnes en situation de handicap à Bourg...plan accessibilité de la voirie et des espaces publics, les différentes offres pour les déplacements dans la commune, les avantages sociaux accordés ainsi que les contacts utiles.

La soirée fut informative et s'est déroulée dans une bonne ambiance. Après les échanges avec la salle, chacun était convié à partager le pot de l'amitié !



Suite au bilan positif de cette année 2017, l'AFTC de l'Ain remercie :

- Toutes les familles qui nous font confiance,
- Toutes les personnes privées qui nous aident,
- Les partenaires associatifs (UDAF, Le Mot 01, ...),
- Les structures de santé (CRLC,...),
- Ainsi que les décideurs locaux (Mairies, Conseil Départemental, ARS, ...) qui nous font confiance, nous aident et nous soutiennent.

C'est avec vous tous que nous avancerons moralement et financièrement pour l'accompagnement des personnes cérébro-lésées.

★ **MERCI à toutes et à tous pour votre confiance et soutien !** ★

